



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

MSA Lorraine

Bulletin d'information trimestriel n° 1-2020 • JANVIER 2020



Bernard Helluy, quels sont les enjeux des élections MSA ?

Pour notre MSA, près de 1 200 candidats vont se présenter au suffrage universel pour représenter localement nos adhérents.

Les organisations professionnelles et syndicales de l'ensemble des filières (agriculture, forêt, paysage,...) se sont très largement mobilisées, c'est encourageant !

Nous devons maintenant nous mobiliser en votant pour affirmer notre attachement à notre organisme professionnel, proche de ses adhérents.

Ces élections sont une opportunité pour convaincre, rendre compte de l'action de nos élus au cours de ce mandat.

Un bon taux de participation donnera aux nouveaux élus, la légitimité nécessaire pour agir et défendre les intérêts de nos adhérents et sera une force pour le monde de l'agriculture, de la forêt et pour les territoires ruraux !

Quel bilan faites-vous de l'action des élus locaux ?

Nos délégués ont été à la hauteur de la confiance témoignée par nos adhérents en 2015, je les en remercie très sincèrement. Ils ont consacré du temps dans l'animation de leur échelon local, avec plus de 150 actions menées sur nos territoires, dans des domaines très variés.

Lorsqu'avec les organisations professionnelles agricoles, nous avons décidé de la constitution d'un réseau de sentinelles pour détecter et orienter les personnes en situation de mal-être vers nos dispositifs de soutien, les premiers à se mobiliser et à se former sont les élus MSA.

Ils se sont aussi investis dans des projets locaux menés avec les collectivités territoriales pour proposer de nouveaux services,

Interview Bernard Helluy, Président du Conseil d'administration de la MSA Lorraine

en direction des familles ou des personnes âgées, ou encore dans l'élaboration d'un programme d'accompagnement des retraités à l'utilisation d'Internet.

Ce sont des exemples d'engagement très concrets, toujours avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie de nos adhérents.

Quelles ont été les priorités d'action du Conseil d'administration ?

Pour accompagner et atténuer les conséquences des crises agricoles et d'un agribashing délirant et dévastateur pour nos agriculteurs et nos salariés, nous avons renforcé nos dispositifs d'accompagnement, notamment avec notre cellule pluridisciplinaire de prévention du mal-être ou la cellule nationale d'écoute Agri'écoute.

"Nous devons, par notre vote, apporter aux nouveaux élus la légitimité pour agir et pour défendre vos intérêts.

Du 20 au 31 janvier, mobilisons-nous pour voter et faire voter !"

Nous avons aussi renforcé notre équipe de travailleurs sociaux qui accompagnent et orientent de très nombreuses familles vers nos dispositifs pour leur permettre de souffler, de rebondir et de donner des perspectives à leur projet professionnel et familial.

Nous organisons également des forums d'une journée sur le bien-être au travail qui rencontrent un très vif succès.

L'accès aux soins, notamment en milieu rural, reste l'une de nos priorités. Aux côtés des collectivités locales, nous assurons la promotion de structures d'exercice coordonné de la médecine entre plusieurs professionnels de santé pour favoriser une meilleure prise en charge des patients et lutter contre la désertification médicale. Nous développons l'éducation à la santé familiale pour permettre aux familles

et aux professionnels de la petite enfance de faire face aux problèmes de santé courants et aux situations d'urgence. Nous expérimentons aussi le recours à une médecine salariée, dans des territoires où l'implantation de médecins libéraux n'est pas envisageable.

Pour préserver notre proximité et nos moyens d'intervention auprès des familles, des entreprises et des territoires ruraux, nous avons fait le choix de mutualiser nos activités avec les MSA d'Alsace et Sud-Champagne.

C'est un choix de bon sens qui permet de conserver nos activités sur nos 3 sites départementaux et donc des emplois de proximité, même si la première année de mise en œuvre fut difficile avec une dégradation de la qualité du service rendu, le temps pour nos collaborateurs d'acquiescer leurs nouvelles compétences. Nous avons retrouvé une situation plus conforme à ce que nos adhérents sont en droit d'attendre.

Quelles sont vos ambitions pour le prochain mandat ?

On mesure à quel point la transformation de notre société, de notre modèle économique et de production, vont nécessiter de l'attention, de l'empathie et de l'humanité. La MSA, à travers son réseau d'élus, son guichet unique et son action en proximité est source de cohésion sociale et territoriale.

Notre objectif est bien de conserver cette spécificité qui fait notre différence dans le paysage de la protection sociale en France. Pour préserver cette proximité et nos moyens d'action, nous avons besoin d'une participation massive !

Je compte sur chacun d'entre vous !

**Je vous présente
mes meilleurs vœux
pour cette nouvelle
année 2020.**

Dans le cadre de ses élections, la MSA offre la possibilité à ses adhérents inscrits sur les listes électorales de voter en ligne de façon sécurisée ou par correspondance.

Si vous votez par Internet mais également par correspondance, seul le vote par Internet sera pris en compte.

Si vous rencontrez un problème, une assistance technique est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 au **03 83 50 35 82**.

COMPOSITION DES COLLÈGES



1^{er} collège
Exploitants ou chefs d'entreprises agricoles non employeurs de main-d'œuvre et leur famille (actifs et retraités)



2^{ème} collège
Salariés de l'agriculture et des entreprises agricoles et leur famille (actifs et retraités)



3^{ème} collège
Employeurs de main-d'œuvre (actifs et retraités)



Vote par Internet

Simplifiez-vous la vie, votez par Internet

Pratique, rapide et accessible à tous, le scrutin en ligne permet de voter de manière anonyme et confidentielle du **20 janvier 2020 à 8 heures au 31 janvier 2020 à minuit**, mais n'attendez pas cette date, votez dès maintenant !

Comment voter ?

- 1 Connectez-vous** sur le site www.jevoteenligne.com/msa2020 et **Saisissez l'identifiant** de vote figurant en haut à gauche de votre courrier.

Pour voter par internet

- Votre identifiant de vote : XKARZEWZOZ
- Votre code confidentiel : 3554 5201

- 1 Flashez** avec votre smartphone **le QR Code** présent en haut du courrier qui vous a été adressé avec le matériel de vote.



- 2 Déroulez la liste de vos candidats** en cliquant sur "Voir les candidats".

00 LORRAINE 00- COLLEGE 1 (NON-SALARIÉS AGRICOLES) (4 SIÈGES À POURVOIR)

Sélectionner les candidats pour lesquels vous souhaitez voter dans la limite du nombre de sièges à pourvoir :

CANDIDATURE(S) INDIVIDUELLES

☒ Voir les candidats

CANDIDATURES REGROUPÉES - LISTE 1

☒ Voir les candidats

- 3 Choisissez vos candidats**

en cochant la ou les case(s) correspondante(s) à votre vote.

Si vous êtes électeur des 1^{er} et 3^{ème} collèges, vous pouvez cocher **un ou plusieurs noms** (dans la limite du nombre de sièges à pourvoir).

Si vous êtes électeur du 2^{ème} collège, vous devez cocher **la liste entière et ne pouvez sélectionner individuellement des candidats**.

MSA - NON-SALARIÉS AGRICOLES (4 SIÈGES À POURVOIR)

Sélectionner les candidats pour lesquels vous souhaitez voter :

Candidatures regroupées X

[Cacher les candidats](#)

☐ Sélectionner tous les candidats

☐ Aimée APERDRE-LARAISON (Titulaire)

☐ Alain ELAUTRE (Suppléant)

☒ Paule HOCHON (Titulaire)

☐ Pierre KIMOUSSE (Suppléant)

☐ Alain TERRIEUR (Titulaire)

☐ Jean NAIRI (Suppléant)

☒ Alex TERRIEUR (Titulaire)

☐ Pierre PONCE (Suppléant)

Candidatures regroupées Y

[Cacher les candidats](#)

☐ Sélectionner tous les candidats

☐ Elie MAGINE (Titulaire)

☐ Léa RIVER (Suppléant)

☒ Yves VAUCHER (Titulaire)

☐ Marie KANE (Suppléant)

☐ Guy TOURNIE (Titulaire)

☐ Henry DEVAUX (Suppléant)

☒ Jacques THIVES (Titulaire)

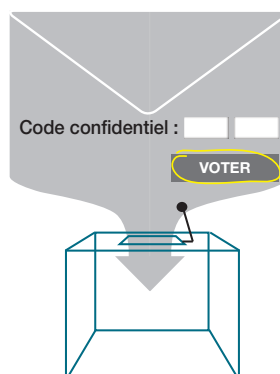
☐ Emma HUE (Suppléant)

- 4 Tapez le code confidentiel** figurant au recto du courrier

et **cliquez sur " Voter "** pour valider définitivement votre vote.

Pour voter par internet

- Votre identifiant de vote : XKARZEWZOZ
- Votre code confidentiel : 3554 5201



- 5 Un accusé de réception s'affiche,**

vous pouvez le télécharger ou demander à le recevoir par mail en indiquant votre adresse mail.



**Vote par
correspondance**

**Vous avez toujours la
possibilité de voter
par correspondance**

Comment voter ?

- 1 Choisissez vos candidats** (dans la limite du nombre de représentants à élire pour les 1^{er} et 3^{ème} collèges. Ce nombre figure sur le bulletin de vote).
Si vous êtes électeur des 1^{er} et 3^{ème} collèges, vous pouvez rayer un ou plusieurs noms.
Si vous êtes électeur du 2^{ème} collège, vous devez voter pour **la liste entière et ne pouvez rayer aucun nom**.

- 2 Découpez selon les pointillés le ou les bulletin(s) de vote** pour le 2^e collège uniquement en présence de plusieurs listes.

- 3 Insérez le ou les bulletin(s) correspondant(s) à votre choix** dans l'enveloppe électorale de couleur :
- **rose** : 1^{er} collège
 - **verte** : 2^{ème} collège
 - **bleue** : 3^{ème} collège

- 4 Détachez votre carte d'émargement** et glissez-la dans l'enveloppe retour T jointe à votre matériel de vote, de manière à ce que l'adresse (en bas à droite) apparaisse dans la fenêtre de l'enveloppe.

- 5 Placez l'enveloppe** de vote de couleur dans l'enveloppe retour T **derrière** la carte d'émargement pour ne pas cacher l'adresse d'envoi.

- 6 Postez l'enveloppe retour T** sans affranchissement, **au plus tard le 31 janvier 2020 à minuit**, mais n'attendez pas cette date, votez dès maintenant !

Découvrez le bilan de mandat MSA Lorraine !



La force de la MSA est de s'appuyer sur un réseau de délégués de proximité qui constituent le premier relais entre votre MSA et vous.

Agir contre le mal-être

Pour aider et accompagner ses adhérents en situation de grande fragilité ou de détresse, la MSA Lorraine a mis en place une cellule pluridisciplinaire de prévention, et développé un "réseau de sentinelles" destiné à détecter les situations à risques.

L'accès aux soins

La MSA est mobilisée sur deux grands enjeux : la préservation de l'accès aux soins pour chacun des concitoyens aux côtés de partenaires institutionnels et la promotion des démarches de prévention.

Une priorité, la qualité de vie partout

La MSA est à l'initiative du programme MARPA, les maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie. Elles permettent aux personnes âgées attachées à leur région, à leur commune parfois isolées, de continuer à vivre comme chez elles, tout en bénéficiant de services et d'animations dans un cadre de vie chaleureux.

Bilan du mandat 2015-2019 :
154 réunions organisées
2035 participants

Pour en savoir plus, consultez le bilan de mandat MSA Lorraine 2015-2020 : lorraine.msa.fr/bilan-mandat-2015-2020

Vous souhaitez recevoir une version papier, contactez le **03 83 50 35 15**.

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020 **VOTER** C'est utile !

sur internet ou par courrier

Du 20 au 31 janvier 2020, 2,5 millions d'adhérents de la MSA - exploitants, salariés de l'agriculture, employeurs, qu'ils soient actifs ou retraités - éliront leurs 15 000 délégués cantonaux. Nous avons posé 4 questions à Pascal CORMERY, Président de la Caisse Centrale de MSA.

Pascal CORMERY, vous êtes Président de la CCMSA et de la MSA Berry Touraine depuis 2015, également éleveur de porcs en Touraine. Pouvez-vous nous expliquer l'enjeu des prochaines élections de la MSA ?

L'enjeu est de taille, car au travers de ces élections, nous défendons un modèle unique dans le paysage français de la protection sociale. En effet, nos élus bénévoles incarnent la démocratie sociale qui caractérise la MSA, l'un des derniers régimes professionnels qui a préservé son autonomie et sa capacité d'action. Au plus près de nos adhérents, travaillant comme eux dans l'agriculture, ils sont les mieux placés pour comprendre les spécificités des métiers agricoles, jouer un rôle de sentinelle pour signaler à la MSA les difficultés de certaines filières, et pour orienter les adhérents vers le bon interlocuteur afin de chercher des solutions adaptées.

En quoi un régime spécifique de protection sociale est-il important ?

Grâce à son réseau et à sa proximité géographique, la MSA propose des services adaptés aux territoires et qui répondent avec précision aux besoins exprimés par les populations rurales et agricoles.

Ainsi, nos délégués cantonaux portent les projets qui répondent aux besoins de leurs voisins, amis, collègues, pour les adhérents agricoles mais aussi pour l'ensemble des populations rurales. Plus de 9 000 actions sont réalisées chaque année soit 350 000 heures de bénévolat : prévention du vieillissement, appui à la parentalité, accompagnement à la création de micro-crèches, de résidences autonomie pour les personnes âgées, de services d'aide au répit pour les aidants...

Fondé il y a 70 ans, le modèle de protection sociale de la MSA est unique : nous gérons toutes les prestations de sécurité sociale en un seul lieu (famille, santé, et retraite). C'est une richesse extraordinaire dont les assurés n'ont pas toujours conscience : aux Etats-Unis par exemple, une consultation médicale coûte plus de 100 dollars, pas toujours bien remboursés par des assurances privées, contre 25 € en France, remboursés à 70 % par la MSA.

Une journée d'hospitalisation aux USA coûte entre 1 500 et 12 000 dollars par jour, contre 850 € en France. Et souvent le patient français aura seulement à sa charge le forfait hospitalier de 20 € par jour. Les opé-

ration aux Etats-Unis sont très coûteuses : jusqu'à 30 000 dollars pour une appendicite et jusqu'à 158 000 dollars pour un infarctus. En France, grâce à la Sécurité Sociale, on n'est pas obligé de vendre ses biens pour pouvoir se soigner.

C'est pareil pour la retraite : la retraite par répartition telle qu'elle existe en France garantit une retraite certaine, à vie, contrairement aux systèmes par capitalisation qui existent dans le monde anglo-saxon, soumis aux aléas des marchés boursiers.

Au travers de ces élections, nous défendons un modèle unique dans le paysage français de la protection sociale.

Et contrairement à ce qu'on entend sur la retraite des exploitants, le rendement de la retraite agricole est bien meilleur que celui d'un produit d'épargne classique. Les petites retraites en agriculture sont dues à un taux de cotisations, tout au long de la carrière, inférieur à celui des salariés, mais pas au rendement du régime de retraite.

Quel bilan faites-vous de l'action de la MSA ?

La MSA s'est battue tout au long de ce mandat et des précédents, pour que les étudiants aient enfin la possibilité de rester affiliés dans le régime obligatoire d'assurance maladie de leurs parents, mais aussi pour l'alignement du congé maternité des agricultrices sur celui des salariées et le maintien de l'allocation de remplacement, pour mettre en œuvre des mesures de soutien aux exploitants frappés par les crises, pour augmenter les retraites des exploitants à 75% du SMIC pour une carrière complète, ou encore pour obtenir le maintien du TESA web pour les employeurs agricoles.

Il reste encore beaucoup à faire : nous essayons par exemple d'obtenir une revalorisation de la pension d'invalidité des exploitants, et une hausse de leur retraite à 85 % du SMIC pour une carrière complète.

Nous voulons aussi prendre notre part dans la lutte contre l'agribashing, qui blesse injustement autant les agriculteurs que les salariés agricoles, et dans le développement des emplois en agriculture.



C'est la raison pour laquelle le plan stratégique « MSA 2025 » voté lors de notre dernière assemblée générale porte des ambitions qui doivent nous permettre de relever les nouveaux défis sur lesquels nos adhérents nous attendent.

Pourquoi voter ?

Un fort taux de participation aux élections nous permettra de consolider notre régime unique de protection sociale. Cela est d'autant plus important que le résultat des élections interviendra au moment de l'ouverture des négociations de la Convention d'Objectifs et de Gestion par laquelle la MSA souhaite obtenir les moyens nécessaires à ses ambitions pour les 5 années à venir.

Le site www.electionsmisa2020.fr est le point central de l'information que chacun peut consulter.

Il sera possible de voter entre le 20 et le 31 janvier prochains, soit par Internet via le vote en ligne sécurisé depuis la plateforme : <https://www.jevoteenligne.fr/misa2020/vote>, soit par voie postale, les électeurs recevront leur kit de vote en janvier.

Le dépouillement aura lieu le 6 février 2020. Une fois les résultats proclamés, le processus continuera par la mise en place des nouveaux conseils d'administration dans les 35 MSA au printemps, et la nomination du Conseil d'administration central et de son président en mai 2020. Je compte sur vous tous !

